

Objectifs de la formation

- Distinguer les différents facteurs de risques routiers
- Identifier les règles de bonne conduite à mettre en place pour éviter les accidents

Public concerné

- Salarié utilisant son véhicule pour venir au travail et/ou salarié utilisant les véhicules de l'entreprise (véhicule avec ou sans permis)

Nombre de participants

- Minimum 4 – maximum 10

Prérequis

- Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

- La formation est basée sur des **apports théoriques** (100%) modulaires et progressifs pour garantir une acquisition concrète des compétences
- Supports visuels
- Analyse de cas concrets présenté par des participants

Durée de la formation

- 3h30

Profil de l'intervenant / de l'intervenante

- Formateur expert dans les risques routiers

Contenus abordés

- Formation théorique
 - La sécurité routière et le code de la route
 - Les facteurs de risques routiers
 - Le comportement humain et l'accident
 - La responsabilité civile et pénale
 - Les règles de bonnes conduites

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique en amont de la formation par un questionnaire
- Evaluation formative des acquis tout au long de la formation (Etudes de cas, questionnement, ...)
- Evaluation à l'issue de la formation par un questionnaire
- Evaluations à 3, 6 et 12 mois

Modalités de suivi de la formation

- Feuille d'émargement signée
- Attestations nominatives de réalisation à l'issue de la formation

Tarifs

- Intra : 590 € HT
- Inter : 150 € HT

Accueil des personnes en situation de handicap

- Mise en place, si besoin, d'une accessibilité organisationnelle, technique, physique, pédagogique en amont de la formation.
- Référente : Orane LE ROY – orane.le-roy@groupeanea.com – 06-17-25-93-23